# ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

26e Circonscription : GLIGNANCOURT

## Scrutin de Ballottage du Dimanche 12 Mars 1967

# Joël LE TAC

DÉPUTÉ SORTANT

Compagnon de la Libération

Commandeur de la Légion d'Honneur

CANDIDAT DE LA Ve RÉPUBLIQUE

*REMPLAÇANT ÉVENTUEL :*

**André LACAZE**

**48 ans**

**Journaliste, Rédacteur en chef de Paris-Match**

**Commandeur de la Légion d'Honneur**

**Médaille de la Résistance**

**Croix de guerre 1939-1945**

**Déporté Résistant pendant 3 ans et demi
à Mathausen et Loibl-Pass**



***Electrices, Electeurs,***
***Mes chers Amis,***

**Clignancourt a répondu dimanche dernier, comme toute la France, à l'appel du Général de Gaulle. Le peuple français a compris que seule une majorité puissante et homogène, qui a fait la preuve pendant huit ans de sa cohésion et de sa fidélité active, était capable d'assurer au pays la stabilité des institutions, le progrès social et l'indépendance nationale. Dès le premier tour, vous m'avez en tout cas apporté un témoignage d'amitié fidèle et d'encouragement qui ne laisse aucun doute sur notre victoire commune de dimanche prochain : 14.403 électeurs de Clignancourt m'ont permis de battre de plus de 6.000 voix le candidat du parti communiste qui arrive derrière moi, et d'obtenir 42,14 % des suffrages exprimés. Je les en remercie de tout mon cœur. Seul CANDIDAT NATIONAL, je demande à tous ceux qui comme l'a dit M. Gaston Gévaudan en 1962, « ne veulent pas pour Paris le régime de Moscou », de se regrouper autour de mon nom le 12 mars 1967 afin d'assurer la victoire de la France et de la République. Car ce 12 mars, ne vous y trompez pas, le CHOIX EST SIMPLE. D'un côté la MAJORITÉ DE LA Ve RÉPUBLIQUE, gage de progrès et de paix, de l'autre des combinaisons sans lendemain, la division des Français et l'aventure pour notre pays. Ne vous abstenez pas croyant la victoire facilement acquise. AVEC VOUS TOUTES ET TOUS, nous remporterons dimanche le succès définitif.**

# UNE VIE AU SERVICE DE LA FRANCE ET DE LA RÉPUBLIQUE

# Joël LE TAC

49 ans

Compagnon de la Libération, Commandeur de la Légion d'Honneur, Médaille de la Résistance (avec rosette), Croix de guerre 1939-1945 (4 citations à l'ordre de l'Armée), Croix de guerre T. O. E. (2 citations à l'ordre de la Division), Military Medal Britannique, Médaille des Nations Unies.

Fils d'Yvonne Le Tac, institutrice en 1906, rue Ferdinand-Flocon et directrice en 1939 de l'Ecole de la rue Antoinette, et d'André Le Tac, instituteur en 1938, rue Foyatier.

SOLDAT ET RÉSISTANT. -- Rejoint de Gaulle à Londres le 22 juin 1940. Fondateur en novembre 1940, avec le capitaine Bergé, de la 1<sup>re</sup> Compagnie de Parachutistes de la France Libre. Membre de la première mission parachutée en France le 12 mars 1941. Chef du réseau Evasion par voie de mer (Bretagne Nord).

Organisateur des premiers parachutages d'armes et de matériel en France occupée.

Chef du Réseau Overcloud, premier réseau action en France occupée.

Déporté trois ans et demi comme N. N. (nuit et brouillard) au Struthof, Dachau, Neuengamme, Gross-Rosen, Dora, Bergen-Belsen.

JOURNALISTE. -- Jusqu'en 1958, grand reporter à « Paris-Match », envoyé spécial et correspondant de guerre en Indochine (Dien-Bien-Phu et Tonkin), en Tunisie, au Maroc, en Algérie, en Israël, à Port-Saïd, au Liban, etc...

DÉPUTÉ : Novembre 1958. Elu au 2e tour par 27.838 voix contre 10.429 au candidat communiste.
1959 : Rapporteur du Budget de l'Information.
1960 : Secrétaire général de l'U.N.R. de la Seine.
1961-1962 : Rapporteur du Budget de la Jeunesse et des Sports.
Novembre 1962 : Elu au 2e tour par 18.864 voix contre 11.871 au candidat communiste.

Membre rapporteur de la Commission des Lois puis de la Commission des Affaires culturelles

Membre du Groupe parlementaire U. N. R. - U.D. T.

# Oui, JOËL LE TAC est le Candidat de la Ve République

Imp. Cent. Adm. - Beauvais.